

25 août 1960 à Montréal

Discours de l'hon. Jean Lesage, Premier Ministre du Québec Devant les participants à la Conférence de l'UNESCO

Messieurs,

À titre de Premier Ministre et au nom du gouvernement de la province de Québec, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue. La décision de l'Unesco de convoquer au Canada, et plus particulièrement dans le Québec, la seconde Conférence Mondiale de l'Éducation des Adultes nous honore et nous réjouit. En choisissant la ville de Montréal, l'Unesco situait vos délibérations dans un cadre symbolique à cause du caractère polyculturel de sa population et de son statut de métropole d'un pays qui est à vivre une phase extrêmement active de son expansion industrielle.

Je suis profondément heureux que la présence, ici, d'un Prince de l'Église symbolise si éloquemment l'importance de la religion dans le climat qui est le nôtre.

Pour ceux d'entre vous qui entrez au Canada pour la première fois, vous trouvez à Montréal une reproduction presque fidèle de la grande mosaïque culturelle que constitue la population canadienne. Vous avez déjà constaté la variété et l'abondance que nous vaut cette diversité culturelle tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue artistique. Qu'il me suffise de mentionner les deux institutions de haut savoir que sont les Universités de Montréal, de langue française, et Mc Gill, de langue anglaise, dont les réputations ont franchi les frontières de notre pays. Montréal est également le siège de la Société Radio-Canada et de l'Office National du Film, tous deux relevant du gouvernement du Canada et dont les contributions à l'éducation populaire sont particulièrement remarquables. Enfin, vous avez déjà eu l'occasion d'apprécier les expositions de peinture et d'œuvres d'art que la ville organise dans ses parcs publics sans compter les autres manifestations de la vie artistique à Montréal.

Mais Montréal est aussi au coeur d'un pays et à la tête d'une province qui viennent de traverser une période d'expansion industrielle très rapide qui n'a pas été sans effet sur nos structures sociales, économiques et politiques. À ce point de vue, nous n'avons pas été soustraits à cette réalité que l'homme du vingtième siècle vit dans un univers mouvant et qu'aucune partie du monde n'échappe aux assauts d'une civilisation de plus en plus modelée par la technique qui, elle-même, obéit à l'accélération du progrès scientifique. Voilà pourquoi je disais qu'en choisissant Montréal, l'Unesco situait vos délibérations dans un cadre symbolique. Elle vous propose, Messieurs, d'étudier le rôle de l'éducation des adultes dans un monde en évolution. Cette étude, vous l'avez commencée depuis quelques jours et vous la poursuivrez pendant une autre semaine. J'ai retenu, de l'examen de l'agenda de votre Conférence, que vous abordez l'éducation des adultes sous des aspects d'une importance capitale, tels que l'éducation civique et sociale, l'éducation et les loisirs, les relations entre l'éducation des jeunes et les programmes d'éducation des adultes. Simultanément, vous étudierez les problèmes pédagogiques spécifiques à l'éducation des adultes ainsi que le rôle des gouvernements et des organisations bénévoles dans l'organisation de cette éducation. Les études d'ensemble, vous les faites à la lumière

des expériences que vous avez vécues dans vos pays respectifs, compte tenu des situations particulières que vous y rencontrez.

Néanmoins, vous vous rejoignez tous dans une même croyance que l'éducation des adultes est une nécessité permanente qui s'inscrit dans la nature même de l'homme. Celui-ci doit réaliser sa condition d'homme dans un contexte nouveau. Le progrès scientifique et la technique affectent le cadre matériel et les conditions psychologiques de son existence, ils ne changent pas pour autant la nature de l'homme. Et je crois que c'est sur cette réalité fondamentale que doit reposer l'éducation des adultes. À mon point de vue, elle doit aider chaque individu à procéder à une prise de conscience lucide du monde dans lequel il vit. J'entends ici l'acquisition des connaissances qui fortifieront sa compréhension, son jugement, sa liberté et son courage et le rendront apte à maîtriser ses propres innovations et à participer efficacement à l'élaboration des structures nouvelles qu'elles postulent. Personnellement, je crois que les efforts que nous faisons pour élargir la fréquentation scolaire à toute la jeunesse prépare un terrain fertile à l'éducation des adultes. De fait, l'éducation doit devenir une activité permanente d'autant plus nécessaire que nous vivons dans des sociétés où les relations entre les hommes deviennent de plus en plus complexes.

Voilà pourquoi nous éprouvons une si grande admiration pour l'oeuvre de l'Unesco dans le monde. L'accroissement du nombre des pays qui y participent témoigne de la vision des gouvernements qui l'ont instituée. Depuis 16 ans, l'Unesco a provoqué des initiatives de qualité, favorisé la compréhension internationale en permettant aux pays de mieux se connaître par des échanges de services et de personnes à l'occasion de projets spécifiques. Il en résulte un enrichissement mutuel pour tous les participants. Cette conférence que vous tenez présentement en est un témoignage. Elle fait appel à la coopération des pays membres pour, d'une part, établir le bilan des réalisations en matière d'éducation des adultes depuis la conférence d'Elseneur, et, d'autre part, élaborer un plan d'action pour assurer l'application, au cours de la prochaine décennie, d'objectifs aussi précis que: Rendre l'éducation extra scolaire accessible à tous les êtres humains sans distinction de sexe, de nationalité, de race ou de couleur; D'examiner si de nouvelles techniques peuvent être favorablement appliquées dans l'éducation des adultes; Et enfin d'étudier les méthodes et les moyens d'utiliser au mieux les mouvements d'éducation des adultes pour atteindre les objectifs de l'Unesco relativement au projet majeur Orient-Occident.

Ces questions indiquent bien l'intention de l'Unesco de tirer parti de votre expérience et de votre sagesse: dans le but de définir les conditions d'expansion de l'éducation des adultes dans le monde en tenant compte de facteurs locaux tels que les traditions, les aspirations et les besoins des troupes. J'en conclus que la qualité de vos délibérations actuelles déterminera l'expansion de l'oeuvre de l'Unesco. Pour leur part, les Canadiens ont toujours répondu aux entreprises de l'Unesco. Les organisations bénévoles, à ce sujet, ont contribué à éveiller et à soutenir un intérêt vivant pour les oeuvres de l'Unesco. Depuis deux ans le Canada créait sa Commission nationale pour l'Unesco dans le cadre du Conseil des arts. Cette commission a déjà largement contribué à articuler la collaboration des services du gouvernement et des associations bénévoles dans l'étude des questions pertinentes à

l'oeuvre de l'Unesco en même temps qu'elle a resserré les liens de notre pays avec l'Unesco. Dorénavant, nos relations réciproques seront plus étroites et plus complètes. Je puis vous assurer que la province de Québec entend participer étroitement aux travaux de la Commission canadienne nationale pour l'Unesco. Tous seront heureux de partager avec d'autres pays le résultat de nos propres expériences dans des essais de solutions à des problèmes similaires à ceux qu'ils rencontrent.

Messieurs, je formule les meilleurs voeux pour le succès de vos travaux. Je souhaite que votre séjour parmi nous vous soit agréable. Soyez assurés que votre présence à ce dîner honore à la fois le gouvernement et la population de la province de Québec.